

Brief,

Construction et Reconstruction. Application de plans de
travaux à effectuer sur bâtiments hospitaliers. (Circ 19 mars 1850)

4 Rec. Circ.

De la Majorité et des administrateurs spéciaux en
matière de bienfaisance. - Rev. de Brux., nouv. série,
t. x (1850), p. 581 (signé V)

ref in Bibl. Nat. Belge p. 910 n° 7835

B. R. B. : II
88.391
A
t. x (1850)

Oeuvre du refuge

Prisac, 1850
(refuge)

Compte-rendu et statistique de l'oeuvre du refuge depuis
sa naissance. Liège, 1854.

B. R. II
84 531
A
vol. 2, n° 32

Brief, 1851

Prief.,

Avoués et fards-muets indigents neoms, à domicile ou
externes et recevant l'instruction dans des institutions
spéciales sont respectivement à la charge des bureaux de bienfaisance
et des communes (Civ. 22 oct. 1851). in Rec. Civ.

Brief,

Statistique. Envoi de deux modèles de Bulletins pour la
statistique des établissements de bienfaisance pendant les
années 1848, 1849 et 1850, devant servir au résumé
décennal de rapports sur la situation des pauvres.
(Circ. 4 juin 1851). *in Rec. Circ.*

Bienfaisance

Règlement du refuge des vieillards établi aux Ursulines, à Bruxelles, le 23 mai 1805 et soutenu uniquement par la bienfaisance de ses habitants. Bruxelles, Delfosse, 1851, 17 p.

M.J.: 00 60 25
AR

Bienfaisance

législation et culte de la Bienfaisance en
Belgique, d'après des documents authentiques ;
depuis le commencement du Christianisme
jusqu'à nos jours par H.-O. K... Louvain.

1852, vi-8°

~~Bill. Sénat n° ordie: 40785~~
~~n° républicain: 20526~~

Parl. : 459

voir H. de Kerchove.

1852

Bienfaisance

Organisation de la Bienfaisance. 1852

M.J. : 006551
AR

Brief.

Brief. 1852
1854

Enfants trouvés et abandonnés. Les administrations des hospices doivent pourvoir à l'instruction des enfants trouvés et abandonnés placés en pension par elles à la campagne. — Une liste des enfants trouvés et abandonnés sera remise, chaque année, aux inspecteurs cantonnaux de l'instruction primaire. — Ces fonctionnaires s'assureront si ces enfants fréquentent les écoles. — Indemnité à payer aux instituteurs pour l'instruction de ces enfants. (Circ. du 16 août 1852.) — Les inspecteurs provinciaux de l'enseignement primaire consacreront dans leurs rapports un chapitre spécial aux enfants trouvés et abandonnés. — Indications que ce chapitre devra contenir. — Rétribution à payer par les administrations des hospices, sauf recours contre les communes du domicile de secours, s'il y a lieu. (Circ. du 29 juin 1853.) — Inscription des enfants trouvés et abandonnés qui sont en âge d'aller à l'école. — Renseignements à transmettre aux inspecteurs provinciaux avant le 15 juin de chaque année. (Circ. du 2 septembre 1854.)

uj Rec. Circ.

Brief.

Brief, 1852
1853

Constructions et reconstructions des bâtiments des établissements de bienfaisance. Renseignements à joindre aux demandes d'autorisation. — Défense de modifier les plans et devis approuvés. — Paiement des subsides accordés par l'Etat. — Constructions au moyen de collectes, souscriptions. — Les communes n'ont pas la mission de construire, elles doivent nommer une commission des hospices. (Circ. du 18 mars 1852.) — Observations des règles de l'hygiène en matière de construction et de modification des bâtiments d'hospices et autres établissements charitables. — Les projets de construction seront soumis à l'avis de la commission médicale provinciale ou à celui d'une commission de salubrité publique, s'il en existe dans la localité. (Circ. du 18 juillet 1852.) — Règles de l'hygiène dans la construction et l'arrangement intérieur des hospices et des hôpitaux. — Programme adopté par le congrès d'hygiène de Bruxelles. (Circ. du 4 novembre 1855.)

4 Rec. Circ.

Prisep.

Bisep, 1853

Entretien. Arrêté qui approuve les nouveaux tarifs du prix de la journée d'entretien dans les hospices et les hôpitaux. (A. du 17 octobre 1853.)

ij Rec. Civ.

Bray.

Brief., 1853

Habitations des classes pauvres. Institution de commissions sanitaires composées des membres des comités de charité et de médecins, pour visiter les habitations des pauvres. — Sous-commissions dans les différents quartiers de la localité. (Circ. du 11 octobre 1855.) — Assainissement des quartiers et habitations occupés par les classes pauvres. — Rapport du conseil supérieur d'hygiène publique concernant l'amélioration des habitations insalubres. (Circ. du 16 novembre 1855.)

U. Rec. Luc.

Brief,

Brief, 1853

Baux des établissements de bienfaisance. Les députations permanentes adresseront directement au notaire qui a fait l'adjudication, une ampliation de l'arrêté d'approbation, afin qu'il soit à même de faire enregistrer les baux dans le délai fixé par le décret du 12 août 1807. (Circ. du 28 mai 1833.)

Uj Rec Circ.

Brief,

Brief, 1953

Bureaux de bienfaisance. — Nomination des membres. — Le conseil communal ne peut nommer un membre du bureau de bienfaisance en dehors des deux listes doubles de candidats, présentées l'une par le bureau de bienfaisance et l'autre par le collège des bourgmestre et échevins. — Annulation d'une délibération du conseil communal d'Evere. (A. du 27 mars 1833.) Voy. Rentes sur l'Etat.

49 Rec Cw.

Piétrain.

Piétrain, 1853

Médecins des pauvres. Le choix des médecins des pauvres ne doit pas être exclusivement déterminé par des considérations d'économie. — Annulation de deux délibérations du conseil communal de Piétrain. (A. du 14 mai 1853.) Voy. *Habitations.*

vi Rec. Cic.

Brief,

Brief, 1853

Ophthalmie militaire. Les secours alloués aux personnes atteintes de cette contagion leur seront remis directement, à moins que l'intervention du bureau de bienfaisance ne soit jugée nécessaire, dans leur intérêt. (Circ. du 5 novembre 1853.)

4 Rec. Circ.

Brief,

Brief, 1853

Sourds-muets et aveugles. Insuffisance du prix de la pension dans les instituts des sourds-muets et aveugles. — Augmentation. (Circ. du 21 octobre 1853.) Voy. *Etablissement de sourds-muets. Existence civile.* Doss
ET LEGS.

4 Rec. Ave.

Bienf.,

Bienf., 1854

Rentes sur l'Etat. Les bureaux de bienfaisance n'ont aucune formalité à remplir pour entrer en jouissance des rentes qui leur ont été léguées par M. F. Nicolay. (Circ. du 24 novembre 1854.)

ij Rec. Circ.

Bienf.,

Bienf., 1854

Hospice. — Commission administrative. — Le conseil communal ne peut procéder à la nomination des membres de la commission administrative des hospices civils, que sur la présentation de deux listes doubles de candidats, présentées l'une par l'administration de ces établissements, l'autre par le collège des bourgmestre et échevins. — Annulation d'une délibération du conseil communal de Namur. (A. du 23 octobre 1854.) — Voy. ALIÉNÉS, Directeurs. — Bureaux de bienfaisance.

ly Rec. Civ.

Princip.

Princip. 1854

Classes pauvres. Mesures à prendre en faveur des classes ouvrières pendant l'hiver. — Travail, achat de denrées, distribution d'aliments. (Circ. du 7 octobre 1854.) — Sociétés pour l'achat de denrées alimentaires. (Circ. du 22 novembre 1854.) — Etablissement de chaussoirs publics avec distribution de soupes et de charbon de terre. (Circ. du 13 décembre 1854.)
Voy. *Habitations.*

44 Rec Circ.

Prévoyance

Projet de loi sur la prévoyance 1854 - 1859

A.G.A. : Mui. Just- Biemp et Ris. n°53-55.

Brief,

Brief, 1855

Oratoires d'hospices. Etablissement d'un oratoire particulier dans les hospices de St-Gilles et de St-Jacques à Namur. (Ar. 7 septembre 1855.)

49 Rec. - C. 12.

Bienfaisance

Dossier concernant le bureau de la Roche, 1855

AGR: Mij Jusi - Bienf. et Ris. n°152.

Préface

législation sur les dons et legs charitables. Liège, 1855. vj
Revue de l'administration et du droit administratif de
la Belgique, tome II.

~~B.O.J. : 7643~~

B.R. : 013
(1855)

Précis,

Brief, 1855

Enfants trouvés et abandonnés. Envoi au département de la justice d'un état du nombre de ces enfants. — Indication du chiffre de la dépense de leur entretien et des subsides et fondations. — Mention séparée des frais d'inspection. (Circ. 14 février 1855.)

cf Rec. Circ.

Brief,

Brief, 1855

Constructions des bâtiments hospitaliers. Exécution du décret du 10 brumaire, an XIV, relatif à cette matière. — Interdiction de modifier les plans approuvés. — Pièces à annexer aux plans et devis. — Indication des honoraires des architectes. — Devoirs des receveurs. — Simplicité dans les constructions. — (Circ. 22 août 1855.)

4 Rec. Circ

Brief.

Brief., 1855
1856

Classes pauvres. Mesures pour venir en aide aux classes nécessiteuses. (Circ. 17 septembre 1855.) — Mesures pour venir en aide aux classes nécessiteuses. — Manuel concernant les œuvres de bienfaisance. (Circ. 3 octobre 1855.) — Crédit supplémentaire en faveur des classes ouvrières et indigentes. (L. 30 décembre 1855.) — Crédit extraordinaire en faveur des classes ouvrières et indigentes. — Répartition. — Travaux d'utilité publique. (Circ. 12 février 1856.)

by Rec. Circ.

Brief.,

Brief., 1855
1857

Comptabilité. Attributions du conseil communal. — Censure de la conduite des officiers du ministère public. — Annulation. (Ar. 8 décembre 1855.)
— Dépôt des budgets et comptes. (Ar. du 8 décembre 1857.)

ly Rec. C. v.

Brief,

Brief., 1052

Bureaux de bienfaisance. Nomination des membres par un conseil communal qui s'est constitué en corps délibérant dans une commune voisine.
— Annulation. (Ar. 5 mai 1856.)

ly Rec. Cwc.

Princif.,

Bouif., 1856

Entretien. Tarif du prix de la journée d'entretien dans les hospices et hôpitaux. — Mesures pour parvenir à des tarifs uniformes et à une réduction équitable. (Circ. 30 mai 1856.) Voy. DOMICILE DE SECOURS.

uj Rec. Circ.

Brief.

Brief, 1856

Immeubles. Vente d'enclaves et de parcelles de terre, en vue d'obtenir l'augmentation des revenus. (Circ. 6 février 1856.)

43 Re. Circ.

Bienfaisance

Dossier concernant le projet de loi sur la bienfaisance
du 25 janvier 1856

A.G.R. : Proj. Just - Bienf. et Ric. n° 56

1856

BIENFAISANCE (Anonyme)

1856 Statistique des hospices et des bureaux de bienfaisance,
d'après les budgets de l'exercice 1853. Pouillet ^{lesiguer} 1853. in
fol. 289 pp.

Bibl. de la Comm. Centrale des Stat.

M. J. 008489
CR

BIENFAISANCE

Projet de loi sur les établissements de bienfaisance.

Discours prononcés le 8 et 9 mai 1857, à la chambre
des représentants. Brux., Deltonche, 1857, in-8°, 52 p.

ref. Bibl. M^uBely. p. 927 n°7445

Bienfaisance

Règlement - Programme - Congrès international de
bienfaisance. 2^e semoir, à Francfort s/M. (Bruxelles,
1857) 1 br. 4 - 60

B-R. : II, 61981, 2013

BIEN FAISANCE

Documents parlementaires et discussions concernant
la révision de la législation sur les établissements
de bienfaisance. Bruxelles, Deltombe, 1857-68, 5 tomes en

3 vol. in-8°

ref in Bihl. du Belge p. 890 n° 6994.

Le premier volume contient une série de documents historiques publiés par M. le ministre FAUCON; le second, outre les débats parlementaires, l'état officiel des Fondateurs avec administrateurs ou distributeurs spéciaux, de 1804 à 1848; le troisième et le quatrième contiennent les débats du projet de loi retiré en 1857; le cinquième les documents et débats de la loi du 3 juin 1859, interprétative de l'art. 84 de la loi communale.

intitule: "Projet de loi sur les Etablissements de bienfaisance."
Doc. parlementaires et de session " Bihl.-cl. Kapu. :

Bienf.,

Bienf., 1858

Cession de biens. Cession par le gouvernement, de propriétés, au bureau de bienfaisance de Lillo. (Loi du 8 juillet 1858.)

ij Rec. Luc.

Bienf.,

Bienf., 1858

Enfants abandonnés. Obligations des hospices d'après le décret du 10 janvier 1811, combiné avec l'article 42 de la loi du 18 février 1845. (A. 27 septembre 1858.)

ij Rec. Cwc.

Bienfaisance

Dossier concernant le bureau de NIEUW CAPPELLE, 1958

AGR.: Mui Just-Bienf. et Rij. 10153

Hospices (Briey)

Briey, 1858
1859

Construction. - Ventilation, chauffage, Hygiène, Instructions (Ci. 11 juillet 1860)

Administration. - Commission d'hospices. Prépuration de candidats.
Convocations et réunions impulsion du conseil communal.
Annulation de délibérations (A. 13 mars 1858).
- Commissions administratives. Rapport avec le Commune.
Règlement d'ordre vétérinaire. Approbation (Ci. 9 fév. 1859)
- Annulation de statuts annexés à l'acte de
fondation. Règlement. (A. 4 juin. 1859).

4 Rec. Lic.

habitat (Breif.)

Breif, 1859

Société anonyme pour la construction d'habitations
d'ouvriers (L. 29 août 1859). in Rec. L. 29.

Procès.

Procès, 1859

Administrateurs des établissements de bienfaisance. Nouvelle rédaction de
l'article 84 de la loi communale. (Loi du 3 juin 1859.)

vi Rec. Circ.

Bienf, 1859

Enquête sur la bienfaisance (Ministère de la justice et
de l'intérieur). Programme de questions. Bruxelles, Belgique,
1859. Im - fol., 34 p

p. 262

Parl.: Im. 4314

Prinef., 1860

Bureau,

Bureaux de bienfaisance. Membre. Receveur. Nomination en dehors d'propositions du collège des bourgmestres et échevins et du bureau d'bienfaisance. Annulation. (A. 31 mars 1860.)

ij Rec - Arc.

Paris, 1860

Paris.

Fondation à l'étranger. Hôpital de Sainte-Marie de l'Assommoir
à Rouen. Reorganisation (A. 20 février 1860). cf. Rec. Soc.

Bienfaisance

Dossiers d'administration de divers établissements de
bienfaisance du pays 1860 - 1887.

A. G. R. : M^{rs} JUST- Bienf. et Ric. N° 97.

Préface

Rapports d'administration centrale 1860 - 1887.

A.G.R. : Min Just - Bienf. et Pis 2092 - 95.

Bienfaisance

Cultes, bienfaisance et Aliénés 1841 - 1860 - Extraits de
expressions.

A.G.R.: Mui Just - Bienf. et Pns. n° 49.

Assurance

Dossier dossier concernant le bureau d'OTTIGNIES, 1863

AGR.: Mui. Just. - Bienf et Pris. n°154